

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 40 (1904)
Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

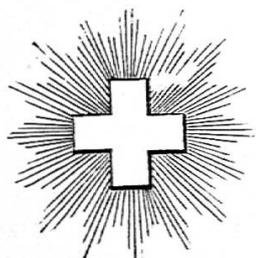
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^o 14.



LAUSANNE

2 avril 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les écoles pédagogiques du temps présent.* — *Chronique scolaire* : XIX^{me} cours normal suisse de travaux manuels, Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Thurgovie, Zurich, Berne, Allemagne. — PARTIE PRATIQUE : *Composition* : La pomme de terre. — *Grammaire* : Les verbes en yer. — *Récitation*. — *Arithmétique*. — *Gymnastique* : Exercices d'entraînement. — *Variété* : Monologue de la pluie.

LES ÉCOLES PÉDAGOGIQUES DU TEMPS PRÉSENT

III. Les modérés.

Entre le parti extrême de l'école nihiliste et celui de la pédagogie traditionnelle se place le parti de l'éducation dite « nouvelle ». Ce sont les modérés parmi les novateurs. Ils ont fondé, d'abord en Angleterre, puis en France, en Allemagne et en Suisse des institutions aujourd'hui en pleine activité et que nous pouvons juger par les résultats obtenus. Abbotsholme, Bedales, L'École des Roches, celle de Liancourt, Ilsenbourg, Haubinda, Laubegast en Saxe, Stolp et Glarisegg sont les sièges actuels de ces écoles créées pour répondre aux désirs de nombreux pères de famille peu satisfaits des méthodes actuelles d'éducation et d'enseignement.

On peut aisément faire remonter ce mouvement d'éducation nouvelle assez haut dans le passé et voir dans Rousseau et ses disciples, Basedow, Salzmann, Pestalozzi, Fellenberg, Wehrli, Frœbel et Herbart les représentants de cette éducation intégrale qu'entendent donner aujourd'hui les « Ecoles nouvelles », à cette différence près que les novateurs actuels prétendent réellement appliquer en tout et partout les règles et conseils des pédagogues de la tradition.

La première en date de ces « Ecoles nouvelles » est celle d'Abbotsholme fondée en 1899 par le Dr. Cecil Reddie. Il se propose, dès le début, de réaliser dans son institution l'union de la logique de la pensée et des qualités du cœur (Allemagne) avec le don d'observation, la force de volonté, le sens pratique (Angleterre) la force inventive, l'imagination et le goût français. L'Allemagne lui fournira ses modèles au point de vue de la méthode et l'Angleterre le

type d'une éducation complète et harmonique. Herbart et Ruskin se tendront la main et réaliseront l'idéal entrevu.

L'endroit où s'accomplira cette éducation ne peut être qu'en pleine et rase campagne. Abbotsholme dans le comté de Derbyshire, Verneuil et Clères en Normandie, Liancourt dans l'Oise, Ilsenburg dans le Harz, Haubinda en Thuringe, Laubegast en Saxe et Glarisegg en Thurgovie sont éloignés des villes, dans une contrée solitaire, suivant l'idée de Rousseau et même de Herbart¹.

C'est donc loin du bruit des grandes cités que Reddie va organiser son état scolaire (Schulstaat), sa collectivité, sa communauté, son phalanstère, comme on disait au temps de Fourier. On pourrait comparer cette organisation non pas à une république, mais bien plutôt à une monarchie constitutionnelle, dont le chef est le directeur, dont les ministres et les hauts fonctionnaires sont les maîtres et préfets, et dont le peuple est représenté par l'ensemble des écoliers et des employés. Ce n'est pas seulement entre les quatre parois de la salle d'école que s'accomplit l'œuvre d'éducation. Le savoir est mis constamment en relation étroite avec l'habileté pratique, dans la cour, à l'écurie, au jardin, aux champs, comme à l'atelier. Il s'agit de former des hommes complets, de les adapter aux nouvelles conditions du monde qui exige qu'on se rende capable de se tirer d'affaire par soi-même. « Bien armés pour la vie » est le cri de ralliement. Ces mots figurent à l'écusson de l'École des Roches.

C'est pourquoi les élèves les plus âgés remplissent des fonctions diverses et sont responsables. Ils sont comptables, s'occupent de

¹ Nirgends ist die Regierung schwerer, als bei Instituten in Städten, — die man zwar Erziehungsinstitute nennt, aber schwerlich mit vielem Rechte; denn wo schon die Regierung so mühsam ist, was wird da aus der Erziehung? Auf dem Lande könnten Institute den Vorteil des weiten Spielraumes benutzen. (Allg. Päd. livre I).

Les Ecoles nouvelles entendent éviter les dangers de l'agglomération. C'est la raison pour laquelle le développement de ces institutions se fait par la création de maisons distinctes, rayonnant autour du bâtiment des classes et non par l'agrandissement des maisons actuelles. Ainsi en trois années, à l'École des Roches, on a ouvert six maisons distinctes. Chaque maison a une large autonomie. Elle a à sa tête un professeur en chef assisté d'une dame et de plusieurs professeurs. C'est une maison de famille, qui envoie ses enfants dans un externat situé à proximité.

Le professeur joue un rôle tout autre dans les Ecoles nouvelles que dans celles d'aujourd'hui. On connaît le type courant du professeur de collège. Il habite avec sa famille hors de l'école. Il n'y vient que tout juste pour faire sa classe. Il monte dans une chaire, expose ou lit même du haut de la chaire et, quand l'heure a sonné, il s'empresse de redescendre de son pupitre et de regagner son domicile en ville. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il entre en rapports personnels avec les élèves.

Le professeur de l'École nouvelle est non-seulement logé et nourri dans l'école. Il vit, du matin au soir, avec les élèves, non pour les surveiller, mais pour les élever. Il prend part à tous leurs exercices, récréations, jeux, bains, etc. Les relations de professeur à élève ressemblent beaucoup à celles d'un père vis-à-vis de ses enfants. Ces derniers ne vivent plus dans un état d'isolement. On entend donner aux élèves l'impression de la vie réelle et complète. La présence d'un certain nombre de femmes de professeurs accuse encore ce caractère, car la femme ne saurait être exclue de cette œuvre éducative, qui entend être intégrale.

Quant à l'emploi du temps ou horaire, il est arrêté dans les grandes lignes comme suit : 5 heures de travail intellectuel, 5 heures de travail physique, exercices corporels, sport ; 10 heures de sommeil, 4 heures pour les repas, les bains et le repos. Chaque semaine, un après-midi est consacré aux excursions à pied ou à bicyclette et une soirée aux concerts, jeux, représentations diverses. Chaque semaine, une heure fixée pour les discussions scolaires (Schulparlament, disent les Allemands). Toutes les quatre semaines, une heure est réservée aux débats ; tous les trimestres un vendredi est consacré aux excursions prolongées, aux visites dans les ateliers, etc.

l'achat et de la vente des fournitures scolaires, dirigent les travaux des champs, la plantation des pommes de terre, la moisson. Ils établissent et exécutent des plans de constructions, de jardin, de canalisation, de drainage. Ils correspondent avec les propriétaires des domaines voisins.

La méthode suivie est dominée par le principe de mettre toujours les élèves en rapport avec les choses et d'élever les jeunes gens dans l'usage de ce qui leur a été enseigné et avec le désir d'apprendre pour eux-mêmes.

Le *programme* est bien différent de celui de notre enseignement secondaire.

Le latin ne commence qu'en 4^{me}, c'est-à-dire à un âge où l'enfant est en état de progresser rapidement dans une étude qui demande de la réflexion. Le temps reconquis sur le latin laisse disponible jusqu'à la classe de cinquième une moyenne de vingt heures de classe et d'études par semaine, soit environ la moitié du temps des élèves.

Ce temps précieux est consacré au français, aux langues vivantes, aux mathématiques et surtout aux sciences physiques et naturelles, décidément trop sacrifiées dans l'enseignement secondaire actuel.

Pour les langues vivantes, les élèves les apprennent par la méthode dite directe et au moyen de stages de 3, 6, 12 mois dans les Ecoles correspondantes de l'Angleterre ou de l'Allemagne, si tant est que nous sommes en pays français.

L'étude des sciences naturelles a toujours pour point de départ l'observation directe et vise à une application permanente de la théorie à la pratique. Aucune expérience n'est exposée théoriquement. Dès la première leçon, l'élève est mis en présence des choses et habitué aux manipulations. Le professeur reste en communication directe et personnelle, de tête à tête, avec l'élève. C'est par le travail du laboratoire, fait en collaboration avec le maître et sous sa direction, et non par la simple audition d'un cours dans un amphithéâtre, que peuvent se former des disciples. Les excursions de l'après-midi permettent de faire ces observations, de recueillir des plantes ou des insectes, qui sont ensuite classés par les élèves eux-mêmes. La science devient plus naturelle, plus intelligible, plus attrayante. L'étude laisse après elle, non pas le dégoût, comme il arrive souvent avec nos études purement théoriques et livresques, mais le désir de pousser ses connaissances plus loin, grâce à l'intérêt qui a été éveillé pendant le séjour à l'école.

Et maintenant qu'advient-il de tous ces essais tentés dans les trois premiers pays de grande civilisation? Est-ce le point de départ de toute une réforme pédagogique, d'une refonte complète de nos programmes et de nos méthodes? Les novateurs parviendront-ils à réaliser le type de l'homme complet, comme ils le rêvent? Il serait téméraire de répondre aujourd'hui, bien que le succès parle plutôt en faveur des institutions nouvelles. Beaucoup de bons esprits font pourtant la remarque que tout n'est pas nouveau, tant

s'en faut, dans les revendications des réformateurs. En outre, dans ce qui est nouveau, tout n'est pas également recommandable, parce qu'insuffisamment éprouvé encore. A l'École nouvelle, l'organisation complète doit être mise au service de la formation du caractère et de la volonté. Est-ce donc là une thèse nouvelle? Ne découle-t-elle pas tout entière de celle des principes de la pédagogie éducative?

Et en ce qui touche à la didactique, avons-nous réellement à faire ici à une méthode nouvelle? Beaucoup en doutent, même les défenseurs de la cause¹. D'autres entreprises, aussi vastes, aussi fortes, plus vastes, plus fortes même que celles des Ecoles nouvelles ont été tentées par les philanthropinistes, par Pestalozzi, Fellenberg, Fröbel etc. c'est-à-dire par des hommes animés d'un haut idéal. Elles ont pourtant disparu, après quelques années d'existence. En sera-t-il de même des « New Schools », qui nous sont venues de l'autre côté de la Manche? L'avenir nous le dira. (A suivre.)

Un mauvais quart d'heure.

Edmond, — la paresse même, —

A peine en place installé,

Par le maître est appelé

A résoudre son problème.

L'enfant se lève, tremblant.

Et la figure très rouge...

Dans la salle, rien ne bouge,

Le silence est accablant.

Vers le pupitre il s'avance

Lentement, baissant les yeux,

Et reste silencieux,

Honteux de son ignorance.

Ses camarades, railleurs,

Ont d'ironiques sourires...

Edmond souffre le martyr

Et voudrait bien être ailleurs!

A. ROULIER.

Un autographe de Mommsen. — Voici la réponse du célèbre historien à une demande d'autographe adressée par un collégien :

Honoré Monsieur,

Si j'ai repoussé la demande de M. votre fils ainsi que plusieurs autres, ce n'est point mauvaise grâce; c'est que, par principe ou par manie, comme vous voudrez, je suis hostile aux collections d'autographes qui sont si fort à la mode, particulièrement auprès de la jeunesse. *C'est un des signes de la décadence que nous constatons et déplorons dans la formation des jeunes intelligences, à qui l'on apprend l'histoire de la littérature au lieu de la littérature, et autres choses semblables.* Cette décadence, tranchons le mot, cet abrutissement explique seul comment on peut s'amuser à rassembler entre deux couvertures de papier des professeurs, des danseuses, des généraux, des charlatans, etc. Cette promiscuité me serait fort désagréable; aussi je ne réponds jamais à une demande d'autographe. Cependant, comme je désire beaucoup, honoré Monsieur, que vous ne preniez pas mon refus pour une impolitesse, j'ai tenu à vous dire pourquoi je n'ai pas exaucé la prière de M. votre fils.

Votre tout dévoué,

MOMMSEN.

¹ Voir Dr. Wilhelm Frey, *Landerziehungsheime*. Leipzig, J. Klinkhardt, 1902. « Es handelt sich bei der intellektuellen Bildung nicht um eine neue Methode » (page 66).

CHRONIQUE SCOLAIRE

XIX^{me} Cours normal suisse de travaux manuels à Bienne du 17 juillet au 13 août 1904. — La *Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons* organise, à Bienne, du 17 juillet au 13 août 1904, le **XIX^{me} Cours normal suisse de travaux manuels**, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Berne.

Ce cours a pour but : a) de faire connaître la valeur éducative des travaux manuels considérés en eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres branches d'enseignement ; b) de mettre les participants à même de donner cet enseignement d'une manière méthodique ; c) de fournir des renseignements pratiques sur l'organisation d'ateliers scolaires, sur l'outillage et les matières premières.

ORGANISATION. a) *Enseignement.* L'enseignement sera donné en français et en allemand et comprendra les sections suivantes : 1^o Cours élémentaire ; 2^o Cartonnage ; 3^o Travail à l'établi (menuiserie) ; 4^o Sculpture en coches et en champ-levé ; 5^o Modelage ; 6^o Cours spécial pour la confection d'objets se rapportant à l'enseignement intuitif.

b) *Durée du cours.* Chaque branche sera enseignée pendant toute la durée du cours, soit pendant 4 semaines, à raison de 9 heures par jour. Il n'y aura pas de leçons le samedi après-midi, qui sera consacré à des courses ou à la visite des musées et des curiosités de Bienne et des environs.

c) *Inscriptions.* Les instituteurs qui désirent suivre le XIX^{me} cours normal de travaux manuels devront adresser leur demande, avant le 15 mai, au Département de l'Instruction publique du canton de Berne, ainsi qu'au Département de l'Instruction publique de leur propre canton. Les inscriptions indiqueront d'une manière formelle la branche choisie.

d) *Frais.* La finance d'inscription, payable dans la 1^{re} semaine du cours, a été fixée pour chaque participant à fr. 60. — pour les cinq premières sections et à fr. 65. — pour le cours spécial (6^e section).

On trouvera facilement pension et logement dans les prix d'environ 80 fr. par mois. Il n'a pas été prévu de logement en commun. Le Directeur du cours se met à la disposition des participants pour leur procurer pension et logement pour la durée du cours.

e) *Subvention fédérale.* Le Département fédéral de l'Industrie a bien voulu accorder à chaque participant une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son canton. En aucun cas, les subsides communaux ne pourront entrer en ligne de compte pour le calcul de la subvention fédérale. Chaque participant subventionné est instamment prié de vulgariser les connaissances acquises au cours, soit par des conférences, soit, ce qui est encore préférable, par la création de classes de travail manuel.

f) *Conférences.* La partie théorique de la question sera traitée, soit dans les sections, soit dans des conférences suivies de discussion.

Le directeur du cours, M. A.-G. Zigerli, instituteur à Bienne, donnera tous les renseignements complémentaires qui pourraient lui être demandés. Il indiquera, notamment, par circulaire, aux instituteurs inscrits :

1^o le lieu et la date de l'ouverture des cours.

2^o le programme et l'horaire de chaque cours.

3^o les outils que chaque participant devra se procurer.

Sur demande, il communiquera les renseignements spéciaux relatifs à la pension et au logement.

NEUCHÂTEL. — Nous recevons du Locle encore les lignes suivantes sur le regretté A. Thiébaud :

Par sa vision imprévue et spirituelle des choses, par son art pédagogique hautement imagé et vivant, Alfred Thiébaud se caractérise sur l'ambiance monotone en une figure de médaillon lumineuse, plus voisine de l'impressionnisme que de l'art antique. C'est plus une harmonie de couleurs qu'une harmonie de lignes, bien que pour le crayon il eût sûrement captivé Gavarni jusqu'à l'enthousiasme, à preuve la petite scène dont je fus témoin.

C'est huit heures et quelques minutes ; les corridors, l'instant d'avant encore bruyants, sont rentrés dans le calme absolu ; à la vitre du hall frappe un petit retardataire ; Alfred Thiébaud ouvre, s'inclinant sur l'enfant, interpelle :

— Que veux-tu ?

— Je viens à l'école.

— L'école?... l'école, ce n'est pas ici, réplique le maître, laissant l'écolier interdit et apeuré.

Non, effectivement, l'école que rêvait Alfred Thiébaud n'est pas ici.

Il y a quelques années, il semblait que se levait une aurore pédagogique nouvelle ; un faisceau de rayons flamboyants irradiait déjà notre ciel ; il semblait qu'on allait immédiatement jeter par dessus bord toute une organisation défectueuse, incomplète et vieillote, tout un fatras de programmes et de méthodes surannées. Déjà on frémissait de joie.

Alors on entendait un bruit considérable, avec fracas, on remua à la pelle les articles de loi, on discuta fort longuement des questions d'un intérêt scolaire assez mince et enfin, l'autre jour, le lourd chariot de l'instruction publique, ayant effroyablement grincé sur ses essieux solides comme la routine, est, d'une masse, retombé dans la vieille ornière.

Lui, Alfred Thiébaud, esprit clair, très fin avec son air bonhomme « de n'y point toucher », ayant jugé depuis longtemps, sans doute, téméraire de demander aux gouvernements ce qu'ils ne peuvent fournir, — les gouvernements n'étant jamais novateurs — ayant compris, avant beaucoup d'entre nous, que si l'École veut se rénover, elle ne peut et ne doit compter que sur ses propres forces, il avait sans mot dire instauré avec un succès étonnant l'*enseignement anecdotique*. Ses élèves ont dû conserver un souvenir ineffaçable de ses leçons.

A côté du pédagogue, il y avait l'humoriste d'une jovialité toute gauloise, pimentée d'un goût de terroir neuchâtelois. Il est l'auteur de récits, d'anecdotes, de compositions, de tout un petit bagage littéraire et musical d'une prodigieuse belle humeur. Tout cela, et c'est souvent regrettable, n'a jamais connu l'encre de l'imprimerie, mais nous en eûmes en nos conférences, une fois le travail accompli, presque toujours la primeur.

Qui n'a entendu Alfred Thiébaud narrer son *Paysan de Travers* y a perdu quelques moments d'une irrésistible et franche gaieté.

Certaines de ses chansons eussent ailleurs sûrement fait fortune. *Les Saisons à La Sagne* sont, je crois, devenues populaires.

Le corps enseignant neuchâtelois vient de perdre en lui un collègue infiniment dévoué et je me fais un pieux devoir de venir déposer sur la tombe toute fraîche de cet homme bienveillant et foncièrement bon une couronne tressée de souvenirs aimables et de douloureux regrets.

A sa famille si cruellement éprouvée, je renouvelle la profonde sympathie de tout un public.

ELISA SCHEURER.

VAUD. — **Nécrologie.** — Le 8 mars est décédée à Genève, à l'âge de 57 ans, Mlle Versel, ancienne maîtresse d'école enfantine à Lausanne. Mlle Versel a consacré toute sa vie à l'éducation des tout petits. Pendant trente ans, elle a dirigé avec zèle et affection une de ces classes enfantines soutenues par la « Société immobilière des petits enfants ». Les bambins l'adoraient : elle avait pour eux cette tendre sollicitude qui remplaçait à l'école l'amour maternel. Lorsque la ville de Lausanne institua les écoles frébéliennes actuelles, Mlle Versel fit

preuve d'un rare courage ; après avoir enseigné si longtemps, elle redevint élève et obtint le « brevet spécial » en 1878. Elle ne put malheureusement enseigner que peu de temps d'après la nouvelle méthode ; bientôt malade, épuisée, elle dut se retirer chez sa sœur, à Vandœuvres, où la mort l'a surprise.

Nous présentons à la famille de Mlle Versel et à ses amis l'expression de toute notre sympathie.

P.-E. M.

*** On a enseveli le samedi 12 mars, à 3 h., Madame Nerdenet née Gauthy, institutrice de la 2^{me} classe de filles, à Orbe. Elle naquit en 1849, passa sa jeunesse à Orbe et y suivit l'école secondaire. Après une préparation personnelle, elle alla subir les examens de l'Ecole normale. De Valleyres-sous-Rances, où elle fonctionna pendant cinq ans, elle vint à Orbe où s'écoulèrent les vingt-cinq années d'une carrière bien remplie. Déjà quatre ans avant de prendre sa retraite, vers 1897, elle souffrait d'une maladie de nerfs, par suite de fatigue et, dès lors, jusqu'à son tombeau, le mal ne la quitta point. Elle se distinguait par sa bonté, sa gaieté, son amabilité, son abord cordial et sympathique. Même dans ses souffrances, un sourire de bienvenue perçait au travers des larmes. Elle accordait une large part à l'éducation, développant le cœur de ses élèves à l'image du sien, plein d'affection pour tous. Elle remplit ses fonctions avec beaucoup de zèle et conserva toujours l'estime et l'amitié des autorités, de ses collègues et du public, tous unanimes à présenter à la famille éprouvée leurs sympathies et leurs condoléances.

F. T.

*** Le 13 mars dernier, une foule nombreuse accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de M. Louis Desarzens, ancien instituteur, décédé à l'âge de 86 ans.

Breveté en 1838, M. L. Desarzens fut nommé à Sarzens, puis à Combremont-le-Grand. En 1849, il fut appelé à remplir le poste de Faoug, où, après quarante-quatre années d'enseignement, il prenait, en 1882, une retraite bien méritée.

Sur la tombe, M. le pasteur Tuscher a relevé ce qu'il y avait de beau et de grand dans cette vie toute de travail et de dévouement.

Au nom de la Société pédagogique vaudoise, M. J. Cuanillon, délégué de district, a déposé une couronne sur le cercueil et rappelé en termes émouvants les qualités du défunt et les excellents services rendus par lui à l'enseignement public. Puis les enfants du village ont ensuite exécuté un très beau chœur.

De nombreux vétérans, des instituteurs, d'anciens élèves sont venus pour témoigner leur affection à l'ami défunt et leur sympathie à la famille affligée.

E. C.

*** **Question des soldes.** — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 22 mars écoulé, a décidé de ne pas donner suite à la requête qui lui a été adressée par l'Association des instituteurs vaudois au sujet du règlement des soldes. L'arrêté du 20 novembre 1903 reste ainsi sans changement.

FRIBOURG. — Le jeudi 25 mars dernier, est décédé à Fribourg M. l'abbé Raphaël Horner, professeur au Collège St-Michel et à l'Université, âgé de 62 ans. Ce décès est survenu à la suite d'une opération chirurgicale.

En 1870, M. Horner occupait la cure d'Echarlens (Gruyère) ; en 1875, il fut nommé directeur de l'Ecole normale d'Hauterive ; de 1882 à 1888, il occupait le poste de recteur du Collège St-Michel. Il a été le fondateur et le rédacteur du *Bulletin pédagogique*. Avec lui disparaît un de nos meilleurs pédagogues. Son *Guide pratique de l'instituteur*, entre autres, a eu plusieurs éditions.

Nous gardons un souvenir ému et cordial à ce collègue aimable, avec lequel nous avons toujours entretenu les meilleurs rapports. « Sur les sommets où sont appelés à travailler les hommes d'éducation, nous disait ce regretté confrère, nous pouvons tous nous rencontrer et nous tendre la main ». Qu'il repose en paix, ce brave et digne Confédéré !

BERNE. — L'assemblée des délégués de la Société cantonale des instituteurs bernois se réunira vendredi, le 15 avril 1904, dès 8 heures du matin, au café Merz (ancien café Roth), rue de la Préfecture, à Berne.

Tractanda : 1. Rapport annuel. — 2. Rapport financier. — 3. Dons. — 4. L'Ecole et la lutte contre l'alcoolisme (rapporteur : M. F. Heimann, à Malleray). — 5. Le remplacement des instituteurs-soldats (rapporteur : M. Dietrich, inspecteur à Hasle). — 6. Proposition Möckli : le « livre-souvenir » (rapporteur : M. A. Baumgartner, à Bienne). — 7. Proposition de la section de Berne-ville concernant l'Ecole normale de Hindelbank (rapporteur : M^{lle} Dr Graf, à Berne. — 8. Réintégrations. — 9. Programme d'activité de 1904. — 10. Désignation de la section directrice. — 11. Imprévu

BAUMGARTNER.

* * M. Kunz, le nouveau Conseiller d'Etat qui remplace M. Scheurer à la Direction des Finances, est fils d'instituteur et ancien instituteur lui-même.

* * Le Grand Conseil a abordé la discussion du projet relatif à la répartition de la subvention fédérale aux écoles primaires.

Modifiant en partie les propositions du Conseil d'Etat, la commission fait les nouvelles propositions suivantes :

Pour la répartition de la subvention en 1904, 100 000 fr. à la caisse d'assurance des instituteurs ; 30 000 fr. comme contribution aux finances supplémentaires que les instituteurs déjà âgés doivent verser à cette caisse ; 80 000 fr. pour l'assistance aux enfants indigents sous forme de vêtements et nourriture ; 30 000 francs pour avances aux instituteurs retraités ; 36 000 fr. comme contribution à l'augmentation des dépenses de l'Ecole normale. Le solde, soit 79 860 fr., serait réparti aux communes sur la base de 75 cent. par écolier.

M. Jenny, conseiller national, propose de verser aux communes le double environ, soit fr. 1,50 par écolier, et de supprimer les 80 000 fr. pour l'assistance aux enfants indigents.

Après une longue discussion, le Grand Conseil a décidé en principe que la répartition de la subvention à l'école primaire devait se faire pour une série d'années par voie de décrets.

En conséquence, le projet a été renvoyé au Conseil d'Etat pour l'élaboration d'un décret.

* * Le Grand Conseil a également adopté, à une forte majorité, le projet de décret suivant relatif aux traitements des directeurs et des maîtres des Ecoles normales de l'Etat.

Article premier. — Le traitement des directeurs des Ecoles normales sont fixés comme il suit :

- 1^o de 5000 à 6000 fr. si le titulaire n'a ni la pension ni le logement gratuits :
- 2^o de 3500 à 4500 fr. s'il est nourri et logé dans l'établissement.

La rétribution pour des leçons données est, dans l'un comme dans l'autre cas, comprise dans le traitement.

Si les fonctions de directeur d'une Ecole normale sont unies à d'autres fonctions rétribuées, le Conseil exécutif réduira le traitement dans la mesure qui conviendra.

Art. 2. — Les maîtres toucheront un traitement de 120 à 220 fr. par heure hebdomadaire. Le chiffre en sera fixé dans chaque cas par le Conseil exécutif. Le traitement initial sera augmenté de 300 fr. tous les trois ans jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 900 fr.

Art. 3. — Les titulaires de postes qui ne sont pas mentionnés dans le présent décret, par exemple les maîtres des classes modèles, toucheront un traitement qui sera fixé par le Conseil exécutif dans les limites indiquées ci-dessus.

ALLEMAGNE. — **Université d'Iéna.** — Les cours scientifiques destinés aux instituteurs ont réuni pendant le semestre d'hiver écoulé plus de 200 participants.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION

La pomme de terre.

PLAN.

Importance. Historique. Description de la plante. Préparation du sol. Terrains favorables. Engrais. Variétés de pommes de terre. Reproduction. Plantation. Soins d'entretien. Récolte. Conservation. Usages. Maladies, remèdes. Plantes de la même famille.

DÉVELOPPEMENT.

On se rendra facilement compte de l'importance de cette plante et du rôle qu'elle joue dans notre alimentation et dans l'industrie quand on saura qu'on lui consacre annuellement, dans le canton de Vaud, une superficie d'au moins 7000 hectares produisant plus de 100 000 quintaux métriques de tubercules, d'une valeur de 7 à 8 millions de francs.

Originaire de l'Amérique du sud, la pomme de terre fit son apparition en Europe vers 1584. C'est en Espagne qu'elle fut d'abord introduite; on l'y cultiva comme plante d'ornement. De là, elle se répandit en Angleterre, en Autriche, puis en Allemagne, d'où elle passa en Suisse et en France. On la connut en Belgique vers 1620. Avant de devenir l'objet d'une consommation presque universelle, cette précieuse plante passa par de nombreuses vicissitudes de faveur et de discrédit. Longtemps on crut qu'elle engendrait la lèpre. C'est surtout à Parmentier que nous devons de l'avoir fait passer dans l'alimentation du genre humain. Aujourd'hui, on la cultive dans toute l'Europe -- exception faite de l'extrême nord -- et des millions d'individus ne connaissent pas d'autre nourriture.

La pomme de terre est une plante herbacée qui appartient à la famille des solanées. Sa tige peut atteindre une hauteur de cinquante à soixante centimètres. Ses feuilles sont cotonneuses en-dessous et d'un vert sombre en-dessus. Ses fleurs, disposées en grappes au sommet d'une tige plutôt frêle, sont violettes, blanches ou roses; la corolle est d'une seule pièce; les étamines, au nombre de cinq, sont longues et rangées en tube autour d'un pistil à deux loges. Aux fleurs succèdent les fruits, petites baies vertes de la grosseur d'une cerise. Les racines de la pomme de terre peuvent atteindre la longueur presque incroyable de un mètre cinquante. Les tubercules, qui sont des renflements de la tige souterraine, ne sauraient être considérés comme des fruits, attendu que si on les coupe on n'y trouve aucune graine.

Le chevelu des racines étant long et touffu, il est nécessaire que le terrain destiné à la culture de la pomme de terre soit meuble à une assez grande profondeur. D'une manière générale, les labours doivent être aussi importants que le permettent l'épaisseur de la couche arable et les instruments dont on dispose.

Cette plante exige un sol léger, argilo-sableux ou calcaire, un climat tempéré et frais. Dans les terrains argileux ou humides, elle produit des tubercules de qualité plutôt médiocre. Toutefois elle prospère dans presque tous les terrains et sous tous les climats.

En fait d'engrais, on donnera, en automne, en même temps qu'on effectuera un bon labour, une fumure indirecte avec fumier de ferme, qu'on complètera, au printemps, par une addition d'engrais chimiques appropriés. On répandra ces derniers en plusieurs fois: un tiers par exemple lors de la plantation, un tiers au sarclage et le reste un mois plus tard.

La pomme de terre compte des centaines de variétés et les semis en donnent à l'infini; on peut les ramener à deux grands groupes: les pommes de terre potagères et les pommes de terre fourragères et industrielles. Du premier

groupe, nous citerons les *earlys*, les *magnums*, les *impérateurs*. Les principales variétés du second groupe sont les pommes de terre éléphant, institut, la géante jaune, la géante bleue, la farineuse rouge.

Cette plante se reproduit au moyen des tubercules arrachés en automne. Il en est de la pomme de terre comme de toutes les plantes et de tous les animaux ; plus le générateur est beau, plus beau aussi est le fruit. On choisira donc de beaux semens, provenant des pieds les plus vigoureux, pesant en moyenne cent grammes et pourvus de deux ou trois yeux parfaitement formés ; cette sélection devra être faite chaque année, en tout cas tous les deux ou trois ans. Ainsi faisant, on évitera la dégénérescence et les récoltes seront plus abondantes.

On plante la pomme de terre au printemps, en lignes espacées de cinquante à soixante centimètres. Les plants sont placés au fond des raies, à environ quarante centimètres les uns des autres. L'expérience a démontré que l'emploi des semenceaux entiers ou sectionnés est indifférent ; par contre, leur position paraît exercer une assez grande influence sur le rendement. De nombreux essais ont prouvé qu'il y a avantage à placer les semenceaux, soit entiers, soit sectionnés, de façon que la plus grande partie des germes soient dessous.

Quelque temps après la plantation, lorsque les bourgeons se seront développés, on hersera afin de favoriser leur sortie, puis, quand les tiges commenceront à s'élever, on sarclera soigneusement. L'humidité favorisant la formation des tubercules, on buttera la plante aussi haut que possible lorsqu'elle aura atteint une hauteur de vingt centimètres.

La récolte se fait vers la fin de l'été ou en automne suivant les variétés et les lieux. On arrachera, autant que cela se pourra, par un temps sec ; toutefois, si les pommes de terre sont mouillées, on les laissera quelque temps à l'abri et à l'air, ensuite, après avoir éliminé celles qui sont blessées, on les transportera dans une cave sèche. L'arrachage se fait à la main, à l'aide du croc ; dans les grandes exploitations, on se sert de la charrue arrache-pommes de terre, avec laquelle on obtient un travail très rapide.

Il est très important de retarder le plus longtemps possible la germination des tubercules destinés à la consommation, ce bourgeonnement ne s'effectuant qu'à leur détriment ; pour cela, on les plongera pendant dix heures dans de l'eau additionnée d'acide sulfurique de commerce, au un pour cent. L'eau acidulée tue les bourgeons sans que le goût de la pomme de terre en soit altéré.

La pomme de terre est un aliment sain, mais peu nourrissant. On la consomme d'une foule de manières différentes. A la campagne, on mélange parfois la fécule avec de la farine de froment ou de méteil pour en faire du pain. Dans l'industrie, elle joue un rôle assez considérable ; on en fait de l'alcool, du vinaigre, du savon, de l'amidon.

Malheureusement, cette plante est sujette à une maladie dont les effets sont absolument désastreux lorsqu'elle sévit avec quelque intensité. Elle est l'œuvre d'un petit champignon nommé « *phytophthora infestans* » ou « *peronospora* ». La maladie se manifeste d'abord sur les feuilles qui se recroquevillent, jaunissent et se maculent, la tige se dessèche, s'amincit et, peu après, les tubercules sont atteints et entrent en décomposition. On prévient la maladie en traitant les plantes avec de la bouillie bordelaise (96 litres d'eau, 3 kg. de sulfate de cuivre et 3 kg. de chaux). Un autre dévoreur de pommes de terre est le « *doryphora* », petit insecte d'à peu près un quart de pouce de long. On le combat au moyen d'injections sur les feuilles, à raison de 1 kg. de sulfate de fer pour 1000 parties d'eau. Mentionnons encore au nombre des ennemis de cette plante le sphinx et sa chenille, la courtilière et le hanneton.

Cette importante famille a de nombreux représentants dans les régions tempérées et chaudes des deux mondes ; plusieurs espèces sont vénéneuses. Citons : la

tomate ou pomme d'amour, l'aubergine, les différentes morelles, le piment, la stramoine ou pomme épineuse, la jusquiame, le tabac, la mandragore, la belladone.

A. REVERCHON.

Notes diverses extraites de la « Chronique agricole » : En 1901, la Suisse a exporté pour 232 000 fr. de pommes de terre, et en a importé pour une valeur de 2 224 000 fr.

Procédé pour faire grossir les pommes de terre : Lorsque les touffes de la plante ont 10 cm. de haut, enlever toutes les tiges de la circonférence qui sont les moins vigoureuses et n'en laisser qu'une ou deux au centre. La sève n'étant pas gaspillée par des tiges inutiles, les tubercules deviennent énormes et plus nombreux que par le système ordinaire.

Dans certains pays, où la conservation des pommes de terre à l'état frais n'est pas possible, on a recours au séchage : en Chine, par exemple, dès que les pommes de terre sont arrachées, on les lave à grande eau, puis on les coupe en morceaux longs et étroits. Ces morceaux sont ensuite rangés sur des claies et exposés au soleil et au vent. Quand on veut les apprêter, on les fait préalablement bouillir.

D'après des expériences faites, il paraîtrait que l'emploi des fanes ou tiges de la pomme de terre comme litière provoquerait des indigestions, des accès de furie, et même de la paralysie chez les bœufs. On attribue ces accidents à une moisissure spéciale qui se formerait dans ces herbes ordinairement mal séchées.

La femelle du « doryphora » pond environ 1200 œufs.

A. R.

GRAMMAIRE

Verbes en « yer ».

Nous voulons étudier aujourd'hui la manière d'écrire certains verbes de la première conjugaison.

Ployer, je ploie, nous ployons, je ploierai.

Envoyer, j'envoie, nous envoyons, etc.

Noyer, je noie, etc.

Appuyer, j'appuie, etc.

Quel est le premier verbe ? (Le faire épeler). Comment le conjugue-t-on au présent de l'indicatif (sing. et pluriel) à l'imparfait, au futur, etc. ? (Ecrire à mesure au tableau noir et faire épeler). Considérons le radical *ploy*. Est-il resté le même partout ? Quelle est la lettre qui a changé ? Par quelle autre lettre a-t-elle été remplacée ? Quel est le second verbe ? *Envoyer*. (Procéder de même que pour *ployer*). Faire de même pour *noyer*, *appuyer*, etc.

Nous allons essayer de trouver quand ces verbes s'écrivent avec *y* et quand ils s'écrivent avec *i*. Dans les formes *je ploie*, *j'envoie*, *je noie*, *je ploierai*, *j'appuierai*, quelle est la lettre qui vient immédiatement après le radical ? Un *e* muet. Comment écrit-on donc les verbes en *oyer* et *uyer* lorsque la lettre qui suit le radical est un *e* muet ?

Comment les écrit-on partout ailleurs ?

RÈGLE. *Les verbes terminés à l'infinitif par oyer ou uyer changent l'y en i devant un e muet. Partout ailleurs, ces verbes s'écrivent avec un y.*

Payer, je paye, nous payons, je payais.

Balayer, je balaye, etc.

Effrayer, j'effraye, etc.

Quel est le premier verbe ? *Payer*. Comment l'écrit-on à l'infinitif, au présent et à l'imparfait de l'indicatif, au futur, etc. ? Le radical a-t-il changé ? Procéder de même pour *balayer*, *effrayer*. Qu'y a-t-il à remarquer à propos de ces verbes ? Ils s'écrivent partout avec *y*.

RÈGLE : *Les verbes en ayer conservent l'y dans toute leur conjugaison.*¹
Faire remarquer encore qu'aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif les verbes en yer s'écrivent avec un *y* et un *i*.

Ex. : Hier, nous envoyions, nous appuyions, etc.

APPLICATIONS. a) Qui paye ses dettes s'enrichit. Il faut essayer pour pouvoir réussir. Que chacun balaye devant sa porte.

b) Il envoya une lettre à ses parents. — Un enfant s'est noyé dans la rivière. — Emploie utilement ton temps. — Le vieillard s'appuie sur un bâton. — L'enfant s'effraye rapidement. — Ne rudoie pas les animaux.

Exercice : Ecrire cette seconde dictée au pluriel.

A. BATAILLARD.

RÉCITATION

Le Printemps.

La première feuille est venue,
L'arbre verdit ; la terre nue
Des fleurs va bientôt se couvrir.
Entre l'anémone qui penche,
La primevère et la pervenche,
Les petits ruisseaux vont courir.
C'est le printemps qui vient d'éclore ;
La ruche va s'emplir encore ;
Les blés vont couvrir les sillons.
Au souffle d'une douce haleine,
Toutes les roses de la plaine
Balanceront des papillons.

La Primevère.

Aimable avant-courrière	Quand, au matin, l'aurore
De nos premiers beaux jours,	Montrait son incarnat,
Tu dis, ô primevère :	Tu n'avais pas encore
L'hiver a fait son cours.	Un si riant éclat.
Tandis que tout sommeille	Ce soir, quand la lumière
Encore au sein des champs,	Dans l'ombre s'éteindra,
La diligente abeille	Ta tige, ô primevère,
Y trouve ses présents!	Déjà se penchera!

De ma fragile enfance
Je vois l'emblème en toi ;
Quand ton déclin s'avance
Ta voix s'adresse à moi :
Ainsi de la jeunesse
Bien courts sont les instants ;
Amis, à la sagesse,
Donnons ce peu de temps !

(E. N.) (Se chante sur l'air : Quel charme l'harmonie). C. MALAN.

¹ Cependant Littré tolère dans ces verbes la substitution de l*i* à l*y* devant l'e muet.

ARITHMÉTIQUE

Calcul oral pour le degré moyen.

RÉCAPITULATION.

1. Combien peut-on remplir de verres contenant 0,2 litre avec $2\frac{1}{2}$ dal. de vin ?
Rép. : 125 verres.
2. Partager 2,8 kg. de fromage en morceaux de 8 dag. *Rép. : 35 morceaux.*
3. Répartir 33,6 m. de toile entre 8 élèves. *Rép. : 4,2 m.*
4. On veut loger 72 litres de lait dans des bouteilles contenant 8 dl. Combien faut-il de bouteilles ?
Rép. : 90 bouteilles.
5. On veut servir 16 litres de lait dans des tasses contenant 0,4 litre. Combien de tasses ?
Rép. : 40 tasses.
6. Un marcheur fait 90 m. par minute. Combien de mètres par seconde ?
Rép. : 1,5 m.
7. Un sac de froment pèse 75 kg. On en distribue chaque jour 1,5 kg. dans la basse-cour. Combien durera-t-il ?
Rép. : 50 jours.
8. Je donne 2 pièces de 20 f. pour payer 3 couvertures valant 12 f. 50 pièce. Combien doit-on me rendre ?
Rép. : f. 2,50
9. Combien dois-je donner de pièces de 100 sous pour payer 4 tapis de lit valant 6 f. 25 pièce ?
Rép. : 5 pièces.
10. Je donne 10 f. pour payer 25 kg. de riz à 38 c. Combien doit-on me rendre ?
Rép. : 50 c.
11. On échange 25 m. de toile à 70 c. le m. contre 2 m. de drap à 9 f. le m. Lequel redoit ?
Rép. : Le 1^{er} redoit 50 c.
12. On échange 25 kg. de son valant 16 f. 40 le quintal contre des œufs à 10 c. pièce. Combien doit-on donner d'œufs ?
Rép. : 41 œufs

CALCUL ÉCRIT.

1. Un sac de café pèse 120 kg. On en vend les cinq huitièmes. Que vaut le reste à 1 f. 75 le kg. ?
Rép. : 78,75 f.
2. Pour faire le marché, la maman prend 24 f. Elle emploie le huitième de cette somme pour acheter des légumes, les deux huitièmes pour l'épicerie, 5 f. 40 pour la viande, 90 c. pour du pain ; elle achète en outre 8 m. de toile à 75 c. Combien lui reste-t-il ?
Rép. : 3,6 f.
3. Mon voisin me doit 125 f. Il me livre 17,5 kg. de fromage à 1 f. 60 le kg. ; 9,4 kg. de beurre à 2 f. 40 le kg. et 3 litres de lait par jour pendant les mois d'octobre, novembre et décembre. Combien me redoit-il, sachant que le lait vaut 18 c. le litre ?
Rép. : 24,76 f.
4. Une balle de marchandise pèse brut 84,3 kg. Les marchandises ont pesé 5,4 kg. + 12,7 kg. + 30,875 kg. + 13,08 kg. + 15,45 kg. Quel est le poids de l'emballage ?
Rép. : 6,795 kg.
5. Un marcheur fait 1,4 m. par seconde. Quelle distance franchira-t-il en 2 h. 18 m. 25 s. ?
Rép. : 11627 m.
6. Un autre marcheur fait 1,2 m. par seconde. Quelle distance parcourt-t-il en 3 h. 12 m. 45 s. ?
Rép. : 13878 m.
7. Une source donne 1,5 litre par seconde. Combien fournit-elle d'hl. en 8 h. 30 m. et 24 s.
Rép. : 459,36 Hl.
8. Une source donne 2,5 litres par seconde. Combien donne-t-elle de litres de 6 h. 45 m. du matin à 10 h. 12 m., et, pendant ce temps, combien remplirait-elle de pièces de 225 litres ?
Rép. : 138 pièces.
9. Un fourneau brûle 12 kg. de charbon par heure. Quelle sera la dépense pour les mois de janvier, février et mars 1904, sachant que le combustible coûte 54 f. la tonne ?
Rép. : 141,52 f.
10. Un homme mange 475 grammes de pain et 125 grammes de viande par jour. Quelle sera la dépense pour 184 hommes pendant 16 jours, sachant que le pain vaut 30 c. le kg. et la viande 1,6 f. le kg. ?
Rép. : 998,32 f.

11. Une personne donne 50 f. pour payer 34,8 m. de toile valant 1,45 f. le m. Combien doit-elle ajouter de monnaie pour solder la facture ? *Rép. : 46 c.*
12. Partager 208,40 f. entre 8 personnes ? *Rép. : 26,05 f.*
13. Un boulanger a préparé 108,6 kg. de pâte qu'il veut partager en 75 morceaux égaux. Quel sera le poids et la valeur de ces morceaux, sachant que le kg. de pâte vaut 25 c. ? *Rép. : 1,448 kg. ; 37,2 c.*
14. On doit répartir la somme de 2728,80 f. entre 12 familles. Chacune reçoit d'abord 22 pièces de 10 f. et le reste en pièces de 20 c. Combien de ces dernières ? *Rép. : 37 pièces.*
15. Dans une année un ouvrier a gagné 1875 f. en travaillant 6 jours par semaine pendant 50 semaines. Quel est le prix d'une journée ? *Rép. : 6,25 f.*
16. Un patron doit 621 f. à 6 ouvriers qu'il paye 4,50 f. par jour. Combien chacun a-t-il fait de journées ? *Rép. : 23 journées.*
17. Un boucher achète 17 moutons pour le prix de 586,50 f. Quel est le prix moyen d'un mouton ? *Rép. : 34,50 f.*
18. Un agriculteur a reçu 157,50 f. pour 1800 kg. de foin qu'il a vendus. Quel est le prix du quintal ? *Rép. : 8,75 f.*
19. Un agriculteur vend un champ de 72,4 m. de long sur 28,5 m. de large, à 62 c. le m². Quelle somme a-t-il reçue ? *Rép. : 1279 f. 31.*
20. On vend les 0,8 d'un champ rectangulaire de 62,5 m. de long sur 48 m. de large, à raison de 5 f. 20 le m². Combien reçoit-on et combien reste-t-il de m² au propriétaire ? *Rép. : 12480 f. — 600 m².*
21. Pour établir une place de jeu on achète un terrain carré de 43,8 m. de côté, à 0 f. 26 le m². On l'entoure d'une clôture valant 3,8 f. le m. courant. Quelle est la dépense totale ? *Rép. : 1164 f. 55.*
22. Un employé gagne 184 f. par mois. Il dépense le huitième de son gain pour le loyer. Combien dépense-t-il par an, sachant qu'il économise 138 f. ? *Rép. : 1794 f.*
- A. C.

GYMNASTIQUE

I. EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT.

- a) *Etude de pas.* — (En colonne de couples sur la piste.) Etude du pas changé. Faire alterner 8 pas cadencés avec 4 pas changés (dép. g.) Même exercice (dép. d.) Faire alterner 8 pas cadencés *en avant* avec 4 pas changés *en arrière* (dép. g.) Le même avec dép. d. Puis combiner les deux exercices en alternant 8 pas cadencés *en avant* avec 8 *en arrière* et 4 pas changés *en avant* avec 4 *en arrière*.
- b) Lever les bras alternativement en avant, de côté, en haut et en arrière en fléchissant les jambes. *Au commandement* d'abord, puis *en cadence* à deux temps.

II. EXERCICES DE SUSPENSION AUX PERCHES.

1. Sauter en suspension tendue et redescendre. *Au commandement.* Même exercice *en cadence*, en restant 4 temps en suspension et 2 en station.
2. Sauter en suspension tendue et redescendre à la station fléchie. *Au commandement* et *en cadence* comme précédemment.

III. ASSOUPPLISSEMENT ET REDRESSEMENT DE LA COLONNE VERTÉBRALE.

(En ordre ouvert). Mettre les mains aux hanches. Se soulever sur la pointe des pieds ; incliner le corps en avant, le redresser, poser les talons. *Au commandement* puis *en cadence* à 4 temps. Répéter, mais en fléchissant le corps de côté.

IV. EXERCICES DE DÉLASSEMENT.

Marcher au pas cadencé en colonne de couples sur la piste. Lever le bras supérieur au premier temps de 8 pas, puis le rabaisser au premier temps de 8 pas.

Même exercice des bras avec pas changés, en alternant 8 pas cadencés avec 8 pas changés.

V. EXERCICES DE SAUT.

Sauter sur place avec des $\frac{1}{4}$ de tours à g. et à d. alternativement. Alternner ces sauts avec des pas sur place : 8 pas, $\frac{1}{4}$ de tour à g. en sautant. De même à droite. Ensuite avec 4 pas sur place seulement.

VI. EXERCICES D'ÉQUILIBRE.

Marcher sur les poutrelles par groupes de quatre *au pas cadencé*, départ au 5^{me} temps.

VII. JEU.

Courses circulaires autour du cercle.

G. CHAUDET.

VARIÉTÉ

Monologue de la pluie.

Je suis la pluie ..

Ma fonction, ma raison d'être, que dis-je, ma condition d'exister, c'est de tomber.

Si je ne tombais pas, je serais nuage, nuée, vapeur, je ne serais pas pluie.

Je tombe, donc je suis.

Et je puis dire aussi : Je tombe, donc tu t'essuies.

En général, les hommes ne m'aiment pas.

Ils disent : « ennuyeux comme la pluie ». Ce qui ne les empêche pas de dire aussi : « une pluie bienfaisante ».

Tous leurs jugements sont d'ailleurs pleins de ces contradictions. Quand ils ne m'ont pas vue pendant huit jours, ils m'appellent à grands cris. Dès que je suis là depuis deux heures, ils ont assez de moi et me maudissent.

Ils voudraient que je tombe la nuit. Mais la pluie n'est pas si bête que les hommes : elle n'a pas besoin, pour tomber, de n'y pas voir.

D'ailleurs, je suis toujours tombée quand il m'a plu...

Les hommes sont inférieurs à la pluie à tous égards : personne ne songera à nier, par exemple, que les plus forts d'entre eux ne soient au-dessous d'elle.

Autre preuve. L'action de tomber est généralement considérée par tout le monde comme un accident, et un homme qui tombe se fait mal le plus souvent. Pour moi, tomber c'est une joie.

Plus je tombe fort, plus je suis contente.

Plus je tombe de haut, plus ça me fait du bien.

Je suis un des très rares objets qui peuvent « ne pas arrêter de tomber ».

Je ne connais guère que la neige et la grêle qui puissent en faire autant. Et encore n'ont-elles ni ma ténacité ni ma patience.

Le déluge fut les plus beaux quarante jours de ma vie.

La pluie n'est pas une brute comme les hommes voudraient le faire croire. Elle connaît aussi les charmes de la rêverie et de la poésie : mieux que les plus subtils poètes, elle sait vivre dans les nuages. Mieux qu'eux elle sait planer au-dessus des laideurs de la terre.

Il n'y a pas que des grosses pluies, que des pluies lourdes ; il y a des pluies fines, des pluies légères, des pluies pénétrantes.

Il y a des pluies puissantes aussi : torrentielles et diluviennes. Chacun sait que l'homme le plus robuste ne peut lutter longtemps contre la plus faible pluie et que dans ce duel inégal, il est bien vite transpercé !

La moindre pluie, en quelques instants, trempe un géant comme une soupe, et le guerrier le plus redoutable, sur qui tombe la pluie, n'a que la ressource de fuir et de chercher un abri.

L'homme, qui a inventé la cuirasse pour se protéger contre les coups de sabre, et le blindage pour se protéger contre les boulets de canon, a dû aussi inventer le parapluie pour se protéger contre la pluie.

Or, la cuirasse et le blindage sont rarement traversés, tandis que la pluie transperce à la longue le plus solide parapluie.

S'il me plaît, je peux tomber sous forme de hallebardes.

Mieux que cela, je puis, si la fantaisie m'en prend, obscurcir le soleil : chose étrange, je puis faire, quand je tombe à torrents, que les hommes n'y voient goutte.

La pluie la plus bête se moque des hommes les plus intelligents. Les pronostiqueurs les plus roublards, les météorologistes les plus éminents, n'ont jamais été capables de prévoir sûrement la venue ou la durée de la pluie.

Quand il ne pleut pas, ils disent : « C'est à cause de la sécheresse... Et voilà pourquoi votre pluie est muette. »

Quand il pleut, ils disent que c'est la faute à une différence de densité et à une dépression barométrique, et que ça durera tant que ça durera.

Les plus grands savants sont d'ailleurs très polis avec la pluie et construisent des pluviomètres pour la recueillir.

Ne pouvant l'empêcher de tomber, ils la mesurent.

C'est ce que fait M. Bertillon avec les récidivistes.

Mon âme connaît les crises orageuses.

Je n'ignore rien des phénomènes physiologiques, psychologiques ou intellectuels, habituels à l'humanité : je peux être successivement faible ou implacable, forte ou molle, chaude ou glacée, généreuse ou parcimonieuse.

Comme une créature vivante, je me calme, je redouble de violence, je m'entête, je persiste, je renonce, je dure, je m'interromps, je m'éternise, je passe !

Je me fais ondée pour ruisseler et giboulée pour sourire.

Je puis être brutale, si je veux : alors je frappe les carreaux et je fouette les vitres.

Je vais quelquefois jusqu'au crime : je noie les semailles, mine la maçonnerie et inonde les chemins. Je grossis les rivières et j'incite les fleuves aux plus graves débordements.

Par contre je suis musicienne : je chante délicieusement sur les feuillages épais des sous-bois.

Je suis peintre aussi. Nul artiste ne trouva jamais des couleurs plus brillantes que celles qui me servent à enluminer ma carte de visite : l'arc-en-ciel.

Je suis d'une force peu commune ; vous savez, sans doute, qu'il suffit d'une petite pluie pour abattre grand vent ?

Je suis excellente femme de ménage ; je lave les trottoirs, je lessive les chaussées, je rince les toits.

Je suis hygiéniste de la nouvelle école : je ramone l'atmosphère, je purifie l'air, j'assainis le sol. J'abats les microbes flottants et les germes morbides en suspension.

Je suis la providence des potagers et la fée des jardins.

Je suis l'hydrothérapie botanique : je suis la douche des petits pois, le « tub » des salades et le bain des fraisiers.

Je suis l'amie des colimaçons, des canards, des grenouilles, des cochers de fiacres, des Compagnies d'omnibus... et des gens qui rentrent en retard chez eux.

Je suis la cause, je suis l'effet, je suis le prétexte et je suis l'excuse.

Et voilà pourquoi il ne faut jamais insulter une pluie qui tombe !

(Communiqué par M^{lle} Métral.)

MIGUEL ZAMACOIS.

Afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du journal, nous prions nos abonnés à l'Étranger de nous faire tenir sans retard le montant de leur abonnement pour 1904. Gérance de l'Éducateur,

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PAYERNE. — Le poste de maître de français et d'instruction civique au collège et à l'école supérieure est au concours.

Obligations : 30 heures de leçons par semaine.

Avantages : fr. 2500 pour les 5 premières années.

» 2600 pour les 6^e, 7^e et 8^e années.

» 2700 pour les 9^e, 10^e et 11^e années.

» 2800 pour la 12^e et suivantes.

Adresser les offres de services au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le 22 avril, à 6 heures du soir.

ROLLE. — Le poste de maître de mathématiques et de sciences physiques et naturelles du collège mixte de Rolle est au concours.

Le titulaire peut être appelé à enseigner d'autres branches accessoires.

Obligations : 30 heures de leçons par semaine.

Traitement annuel : fr. 2500.

Entrée en fonction le 1^{er} mai.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, jusqu'au 20 avril prochain, à 6 heures du soir.

M^{ME} VEUVE J. LECOULTRE, INSTITUTEUR

SOLITUDE, 5, LAUSANNE

Pension pour jeunes gens aux études. — Prix modéré.

LEHRSTELLEAUSSCHREIBUNG.

Lehrstelle am deutschen Lehrerseminar des Kantons Bern.

Es wird hiemit am Lehrerseminar des Kantons Bern (Oberseminar in Bern und Unterseminar in Hofwil bei Münchenbuchsée) die **LEHRSTELLE** für **FRANZÖSISCHE SPRACHE** in allen Klassen in Bern und Hofwil ausgeschrieben. Wöchentliche Stundenzahl 22-28. Rechte und Pflichten im übrigen nach dem bestehenden Reglement. Besoldung Fr. 120-200 per wöchentliche Lehrstunde im Jahr, nebst Dienstzulagen von je Fr. 300 nach 3, 6 und 9 Jahren.

Amtsantritt auf Anfang Mai nächsthin.

Anmeldungen nimmt entgegen bis 5. April 1904 die

Direktion des unterrichtswesens des Kantons Bern.

Bern, den 22. März 1904.

MM. les instituteurs qui demanderont le catalogue de la maison **O. EICHENBERGER, 18, Bd. des Philosophes, Genève,** recevront à titre gracieux un exemplaire des chœurs édités par la dite maison.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Pour paraître incessamment

CHEZ

A. FRANCKE, éditeur à Berne

La Troisième édition de la deuxième année de
Géographie du Canton de Berne
par HENRI ELZINGRE

Institut pour **B**ègues

Directrice : M^{lle} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.
Téléphone 3470.

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

M^{ce} BOREL & C^{ie} - NEUCHÂTEL
· SUISSE ·



DESSIN GRAVURE
· CARTES GÉOGRAPHIQUES ·
CARTES HISTORIQUES · STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
· CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE ·

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

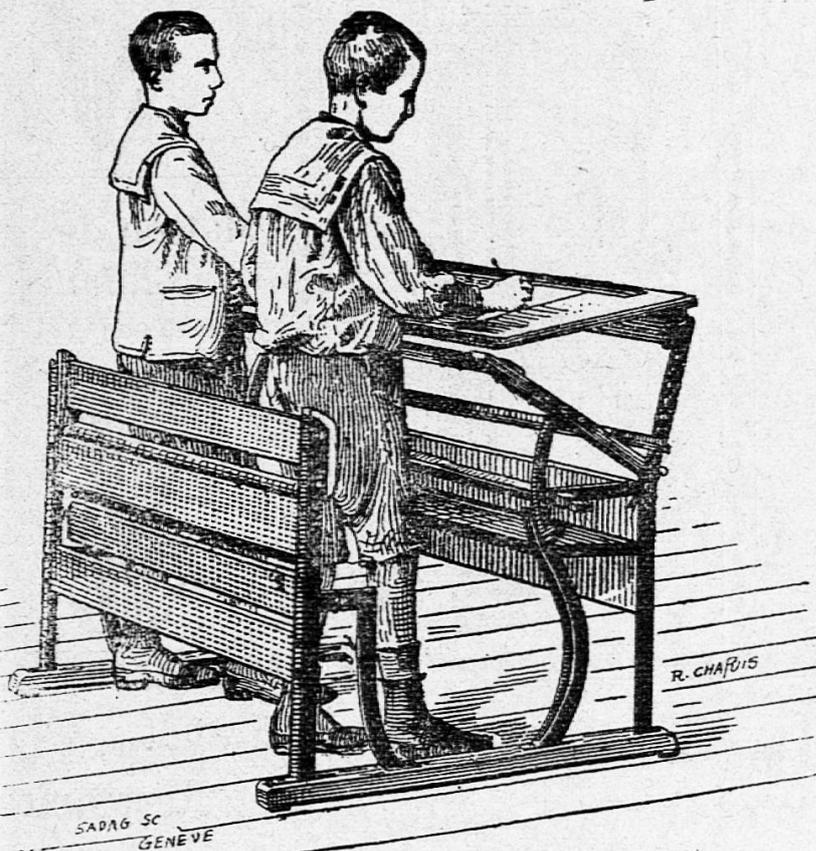
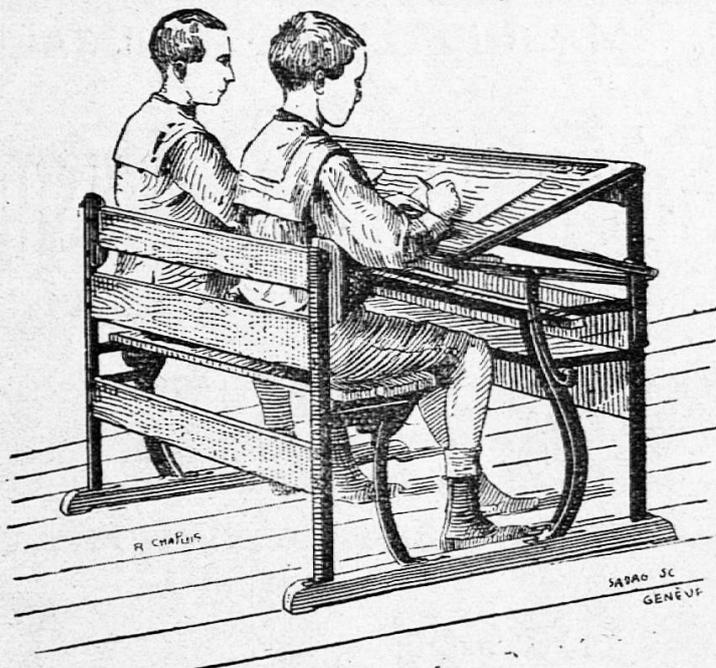
PUPITRES HYGIENIQUES

MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

et + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Le pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :
 De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
 De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver l'attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel.
 De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'

Instruments de Musique



FÆTISCH FRÈRES

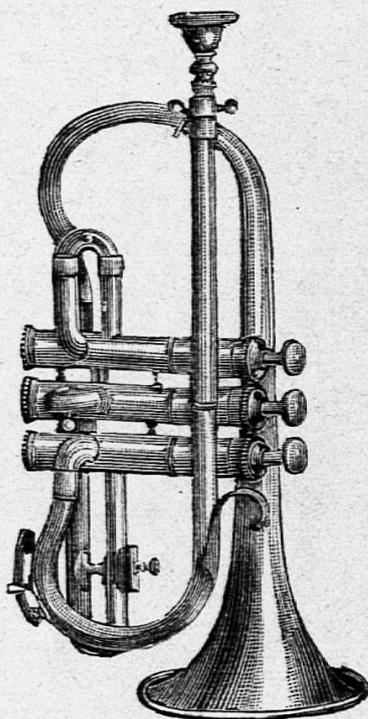
Atelier de
Lutherie



FABRICATION ARTISTIQUE

DE

Violons,
Altos,
Violoncelles,
Contrebasses,
Archets.



Maison de
Confiance
fondée en 1804



35, rue de Bourg, 35, Lausanne
Succursale à Vevey

Grande
Renommé

Instruments à Vent, en Cuivre et en Bois
de qualité supérieure garantie et à des prix défiant toute concurrence.

MUSIQUE POUR FANFARES, HARMONIES, ORCHESTRES ET CHORALE

NOUVEAUTÉS

Gibernes, insignes, casquettes, cartons et cahiers.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XI^{me} ANNÉE — N° 15.

LAUSANNE — 9 avril 1904.



L'ÉDUCATEUR

(·ÉDUCATEUR·ET·ÉCOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges
Rosier , William, prof.,	Genève.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosgrin , L., prof.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Céligny.	MM. Cloux , J.,	Lausanne.
Jura Bernois.		Jayet , L.,	Lausanne.
MM. Fromalgeat , L., inst.,	Saignelégier.	Magnin , J.	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Martin , H.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Rochat , P.,	Yverdon.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Faillettaz , C.,	Arzier-Le Muids
Mœckli , inst.,	Neuveville.	Briod , E.,	Lausanne.
<i>Vacat.</i>		Cornamusaz , F.,	Trey.
Neuchâtel.		Dériaz , J.,	Baulmes.
MM. Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Collet , M.,	Brent.
Decreuse , J., inst.,	Boudry.	Visinand ,	La Rippe.
Rusillon , L., inst.,	Couvet.	Perrin , M.,	Lausanne.
Amez-Droz , E., inst.,	Villiers.	Magenat ,	Oron.
Barbier , C-Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	Tessin.	
Perrenoud , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Suisse allemande.			
M. Fritschl , Fr., Neumünster-Zurich			
Bureau de la Société pédagogique romande.			
MM. Quartier-la-Tente , Ed., président hono-	Neuchâtel.	MM. Hofmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
raire,		Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.
Thiébaud , A., inst., vice-président,	Le Locle.		

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, pl. Riponne 4, à Lausanne; P. Pilet, 6 rue de Lausanne, à Vevey; M. Henri Vuitel, notaire, agent général à Orbe; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10 rue de Hollande, à Genève.

H985*x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Ouvrages de M. ROSIER, professeur

Enseignement de la Géographie

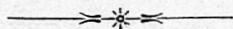
- Géographie générale illustrée. Europe.** Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques. Troisième édition, in-4^o cart. 3 fr. 75
- **Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Ouvrage illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o cart. 4 fr. —
- **Géographie illustrée de la Suisse.** Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse. In-4^o cart. 1 fr. 50
- **Manuel-atlas** destiné au *degré moyen* des écoles primaires vaudoises. *Canton de Vaud*, par H. SCHARDT. *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde.* 218 figures, dont 57 cartes en couleur. Deuxième édition. In-4^o cart. 2 fr. 25
- *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Neuchâtel.* 216 figures, dont 60 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25
- *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Genève.* 210 figures dont 58 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25
- **Suisse et premières notions** sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. 129 figures, dont 46 cartes en couleurs. In-4^o cart. 2 fr. —
- Manuel-atlas** destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. *Notions sur la Terre et sur la lecture des cartes. Géographie des cinq parties du monde. La Suisse.* Ouvrage contenant de nombreuses gravures ainsi que 65 cartes en couleurs dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, au $\frac{1}{700\,000}$. In-4^o cart. 3 fr. —
- Carte de la Suisse** pour les écoles, au $\frac{1}{700\,000}$, sur papier, 0 fr. 50
» » » sur toile, 0 fr. 70
- **Carte muette de la Suisse**, au $\frac{1}{700\,000}$ pour les écoles. 0 fr. 20
- Rosier et Gæbler.** Carte murale de l'Europe, montée sur toile et rouleaux. 25 fr. —

En cours d'impression :

HISTOIRE DE LA SUISSE

avec cartes en couleur et nombreuses illustrations

ouvrage destiné aux écoles primaires de la Suisse romande.



 Le catalogue complet est envoyé franco sur demande. 

Institut pour **B**ègues

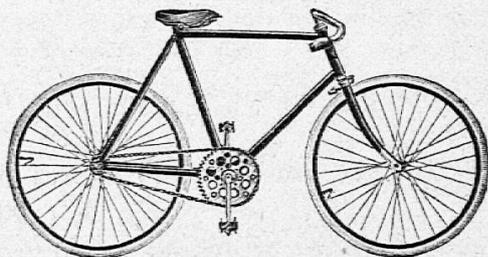
Directrice : M^{lle} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Consultations
 tous les jours
 de 1 à 4 h.
 Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

VÉLOS ● MOTOCYCLETTE



Modèle 1904, **ELCESIOR** et **COLOMBE**
 marques connues depuis 15 ans en Suisse, par
 leur élégance, leur solidité, leur roulement
 léger et leur **prix incroyable de bon**
marché. Catalogue franco.

Représentant général pour la Suisse :

L. Ischy, Payerne

Facilités de payement pour MM. les instituteurs.

MM. les instituteurs qui demanderont le catalogue de la maison
O. EICHENBERGER, 18, Bd. des Philosophes, Genève, recevront à
 titre gracieux un exemplaire des chœurs édités par la dite maison.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

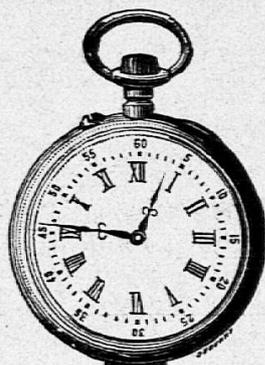
DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRES



CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
 1000 montres en magasin.

Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.